

-colporteur

> éducation populaire
> vie associative
> réseau de proximité
> économie sociale et solidaire

La lettre des acteurs et actrices - Animation rurale 44 - Novembre-Décembre 2023



AGENDA

Formations et temps d'échanges

Jeudi 23/11 19h-21h

Gestion financière

CSC Châteaubriant

Jeudi 30/11 9h30-16h30

Droit aux vacances et parentalité

La Ducherai, Campbon

[Je m'inscris](#)

Lundi 11/12 18h30-20h30

Participation et projet associatif

En visioconférence

[Je m'inscris](#)

ÇA SE PASSE À LA FD

Depuis le mois d'octobre, la fédération accueille en service civique Yoan Charbonnier.



Bonjour, je m'appelle Yoan et j'effectue mon service civique au sein d'AR44 pour une durée de 8 mois. Ma mission est de venir à la rencontre des associations du réseau pour leur proposer des reportages sous plusieurs formats : vidéo, photos, blogs, podcasts...

L'objectif est simple : mettre en valeur vos associations en valorisant des initiatives, des événements et/ou votre quotidien. N'hésitez pas à me faire part de vos projets ou de vos idées ! Les reportages seront ensuite diffusés sur le site d'AR44 mais vous pouvez également en garder une copie à l'usage de votre association.

Vous pouvez contacter Yoan à vonlontaire@ar44.fr.

La vie du réseau

30 ans de la fédération : parentalité

En 2024, la fédération Animation Rurale 44 fêtera ses 30 ans ! A cette occasion, nous vous proposons de nous rencontrer afin d'échanger sur des thèmes chers au réseau. La prochaine rencontre aura lieu le jeudi 30 novembre au domaine de la Ducherai à Campbon.

La fédération est partenaire de la CAF de Loire-Atlantique afin d'assurer la mise en place de [l'outil VLPT-EB](#) (Vacances Loisirs Pour Tous - Epargne Bonifiée) à l'échelle du département. Celui-ci permet à des familles en situation de précarité de bénéficier d'un accompagnement et d'un soutien financier afin de concrétiser un projet de vacances ou de loisirs.

Dans ce cadre, la fédération organise tous les deux ans une journée de rencontre à destination des structures et des travailleur.euses sociaux qui utilisent cet outil afin d'accompagner des familles.

A l'occasion de son 30^e anniversaire, cette journée sera exceptionnellement ouverte à l'ensemble du réseau de Animation Rurale 44.

La matinée sera consacrée aux évolutions des pratiques de vacances. L'après-midi, des ateliers autour de la parentalité seront animés par deux associations membres du réseau, [Caval](#) et [Histoires de parents](#), ainsi que la Maison des adolescents.

Découvrez l'ensemble du programme et le lien d'inscription [sur le site internet de la fédération](#).

Les projets d'Observatoire et de B.A.S.E (Bilan Associatif Social et Economique)

À l'occasion de notre Assemblée Générale du 14 octobre 2023, deux nouveaux projets de la Fédération vous ont été présentés : l'Observatoire Local à la Vie Associative du réseau et le Bilan Associatif Social et Économique (B.A.S.E). L'observatoire donnera une vue d'ensemble de réseau fédéral tandis que le B.A.S.E constitue un état des lieux annuel de chaque association adhérente.

Ces deux projets visent tous deux à :

- Valoriser les activités des associations du réseau auprès de ses adhérents, bénévoles et partenaires ;
- Améliorer l'anticipation des besoins et actions à mettre en place par l'association pour y répondre ;
- Améliorer l'accompagnement des associations adhérentes par la fédération.

Mais également :

- Mettre en lumière le réseau dans sa globalité ;
- Améliorer la compréhension du projet fédéral et de ce fait à générer une plus grande implication des membres dans la fédération ;
- Constituer une base d'échange, de réflexion voire d'argumentation auprès des partenaires !



LES NOUVELLES ASSOS DU RÉSEAU

iKi iKi est une association qui met l'art, la culture et le jeu au service de la santé affective et sexuelle des enfants et des adolescents.



Les **AFR de Gétigné** et de **Boussay** viennent compléter notre réseau d'accueils de loisirs et périscolaires sur le Vignoble.



Bienvenue !

Afin de pouvoir compléter les informations disponibles au sein de la fédération, nous débiterons prochainement **une campagne de récolte de données**.

Nous comptons sur votre collaboration afin de pouvoir garantir la qualité de ces deux documents.

Actualités droit social et fonction employeur

Hausse du point CCN Eclat

Le syndicat employeur Hexopée nous annonce la signature de plusieurs textes concernant les salaires. Les **dates d'application ne sont pas encore connues** mais voici les prévisions qui pourront vous servir à établir votre budget prévisionnel.

Un premier avenant 198 prévoit une **évolution de l'indice du groupe A et du niveau 1 (animateur-technicien) à 257 points** (au lieu des 250 actuels) avec une application à son extension. Le second avenant 199 applicable à compter de janvier 2024, prévoit une **évolution des coefficients des groupes B (et niveau 2 pour les professeurs), C et D qui passeront respectivement à 265, 285 et 305 points**.

Ce même avenant prévoit les **nouvelles valeurs de points** également applicables au 1er janvier 2024 à savoir :

- Valeur V1: 7,01 euros (6,85€ actuellement);
- Valeur V2: 6,60 euros (6,50€ actuellement).

Quelles démarches en cas d'accident du travail ou de trajet ?

Un **accident du travail** est survenu lorsqu'une personne travaille, à quelque titre que ce soit ou en quelque lieu que ce soit, pour un ou plusieurs employeurs.

Un **accident de trajet** est survenu pendant le trajet aller/retour entre, d'une part, le lieu de travail et, d'autre part le lieu de résidence ou le lieu où le.la salarié.e prend habituellement ses repas ou lorsque le.la salarié.e a fait un détour ou a interrompu son trajet pour répondre à des nécessités liées à la vie courante. Le détour effectué par le.la salarié.e au titre du co-voiturage régulier relève également de la législation propre à l'accident de trajet.

Si un accident du travail ou de trajet venait à arriver à un.e des salarié.es de votre association, vous devez **réaliser une déclaration dans les 48 heures** après en avoir eu connaissance. Celle-ci permet notamment à la personne concernée de bénéficier de la protection sociale correspondant à la situation professionnelle.

Les règles de fonctionnement entre l'employeur associatif et ses salarié.es favorisent parfois l'interférence entre vie professionnelle et vie privée, **rendant la distinction accident du travail/accident survenu dans un cadre privé plus compliquée** : il en est ainsi lorsque la personne réalise des tâches professionnelles hors de son lieu de travail ou hors de ses horaires habituels de travail (exemple : heures de travail à son domicile car l'association n'a pas de bureau calme, courses pour l'association effectuées hors des heures habituelles de travail...).

Selon que le.la salarié.e était dans un cadre privé ou professionnel, les conséquences de cet accident ne seront pas identiques. **Il est donc important que chaque heure de travail soit prévue au contrat de travail ou bien que chaque déplacement professionnel soit autorisé par l'employeur, si possible à un horaire déterminé**.

Pensez à contacter directement le service paye de la fédération : nous vous aiderons à réaliser l'ensemble des formalités adéquates.

L'équipe fédérale : Les salarié.es et volontaires : Dominique Aubrière, Laura Burban, Marthe Caput, Yoan Charbonnier, Mickaël David, Adèle Delamare, Ablaye Diop, Bruno Geslin, Arnaud Kozic, Olivier Leclercq, Audrey Louérat, Laëtitia Oullami, Arnaud Vaillant.

Le Conseil d'Administration : Régis Balry, Nolwenn Beliard Santa Cruz, Laurent Bouzon, Françoise Coste, Françoise Foucher, Patrick Gérard, Isabelle Jourdain, Sébastien Moreau, Séverine Saliou, Mickaël Viaud.



Actualités vie asso

Animation Rurale 44 labellisée Guid'asso par l'Etat

Cet été, la fédération a rejoint le [réseau Guid'asso](#). Celui-ci a pour but de rendre l'appui aux associations plus visible et accessible. Pour AR44, il permet de poursuivre une démarche, d'ouverture aux territoires et à l'ensemble de ses acteurs, engagée depuis 3 ans. Il permettra d'améliorer son rayonnement et ses liens avec les acteurs de l'accompagnement pour aller encore plus vers ce qu'elle défend : la mutualisation, l'égalité d'accès aux services sur tous les territoires, la complémentarité, le partenariat et la coopération dans un but d'amélioration continue de l'accompagnement de la vie associative. Le service proposé dans ce cadre est accessible à tou.tes, sans condition d'adhésion ou de rémunération.



AR44 bénéficie du label « **Guid'asso - Accompagnement généraliste** », ce qui signifie qu'elle accompagne les associations et les porteurs de projet, tout au long de la vie associative et sur toutes les thématiques. Sur le département, 3 autres structures ont obtenu le même label : la FAL44, Saint-Nazaire associations et le CDOS 44.

Trois autres labels existent : « orientation », « information » et « spécialiste ».

Pour la fédération, c'est également l'opportunité :

- D'avoir une reconnaissance dans l'accompagnement fédéral.
- De consolider son modèle économique par le financement d'un poste FONJEP.
- De renforcer l'équipe avec l'arrivée d'Adèle Delamare.



Zoom sur...

La semaine portes ouvertes des cafés associatifs des Pays de la Loire

Pour la 2^e année consécutive, les Foyers Ruraux des Pays de la Loire ont organisé une semaine portes ouvertes des cafés et bars associatifs à l'échelle de la région, du 21 au 29 octobre 2023. Animation Rurale 44 - qui travaille également à la valorisation des cafés associatifs via la coordination d'un collectif - s'est associée à ce projet afin de mobiliser des structures en Loire-Atlantique.

C'est ainsi que 5 cafés du département, dont 3 adhérents à la fédération (l'Equipe, le Labo et le Café des p'tites graines), ont rejoint la programmation cette année.

N'attendez pas les prochaines portes ouvertes pour découvrir ces lieux, les cafés associatifs vous accueillent toute l'année ! [Découvrez-les sur notre carte en ligne](#).



La fédération vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !

L'équipe fédérale : Les salarié.es et volontaires : Dominique Aubrière, Laura Burban, Marthe Caput, Yoan Charbonnier, Mickaël David, Adèle Delamare, Ablaye Diop, Bruno Geslin, Arnaud Kozic, Olivier Leclercq, Audrey Louérat, Laëtitia Oullami, Arnaud Vaillant.

Le Conseil d'Administration : Régis Balry, Nolwenn Beliard Santa Cruz, Laurent Bouzon, Françoise Coste, Françoise Foucher, Patrick Gérard, Isabelle Jourdain, Sébastien Moreau, Séverine Saliou, Mickaël Viaud.